

Changement de directeur au collège Stanislas

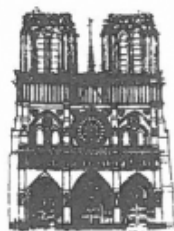
Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 8 décembre 2014



Le départ de Monsieur **Daniel Chapellier**, directeur du collège Stanislas, a été demandé par Mgr **Vingt-Trois** qui a nommé pour la rentrée de septembre 2015 Monsieur **Frédéric Gautier**, actuel directeur diocésain de l'enseignement catholique :



Archevêché de Paris

Paris, le 4 novembre 2014

Lettre aux Chefs d'Etablissement et aux Présidents des organismes de gestion de l'Enseignement catholique de Paris.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au cours de ces derniers mois, j'ai eu l'occasion de m'entretenir de Stanislas avec Monsieur Daniel Chapellier et de son souci de préparer sa succession. Parallèlement, Monsieur Frédéric Gautier m'avait informé de sa disponibilité pour une nouvelle mission, après quatorze années passées en tant que Directeur diocésain de l'Enseignement catholique de Paris.

A l'issue de différentes consultations, la décision a été prise - avec l'accord du Conseil d'Administration de Stanislas - de nommer Frédéric Gautier Directeur du Collège Stanislas à partir de la rentrée prochaine. Je remercie Frédéric Gautier et Daniel Chapellier de leur engagement au service de l'enseignement catholique de Paris. Nous aurons l'occasion de leur témoigner notre amitié et notre reconnaissance d'ici la fin de l'année.

La procédure de nomination du futur Directeur diocésain de l'Enseignement catholique se poursuit selon les modalités prévues. Je vous informerai de ma décision avant la fin du mois de novembre.

En vous renouvelant à cette occasion toute ma confiance, je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à mon religieux dévouement.

+ André card. Vingt-Trois

+André cardinal VINGT-TROIS
Archevêque de Paris

Daniel Chapellier dirige depuis 2002 le Collège Stanislas en conjuguant l'exigence avec un projet pédagogique chrétien assumé. En 2013, face à la clique de gauche et sa dénaturation du mariage, il faisait partie des très rares chefs d'établissement qui acceptent de prendre position publiquement et de façon tranchée :

«Je n'ai pas attendu que MM. **de Labarre** ou **Peillon** interviennent dans le débat public pour m'y intéresser».

Dès le 14 novembre 2012, il avait envoyé une lettre aux parents des 3 400 élèves de son établissement.

«J'y ai indiqué que compte tenu de notre projet d'établissement catholique, les choix envisagés par ce projet de loi n'étaient pas sans nous inquiéter en tant qu'éducateurs.» «Le caractère propre n'est pas cantonné à la catéchèse. En classe de quatrième, le programme de biologie aborde la sexualité. Nous avons une position claire sur l'éthique et la transmission de la vie, je ne vois pas pourquoi on ne l'aborderait pas...»

Frédéric Gautier, plus timoré, a convaincu Mgr Vingt-Trois de lui confier la place. Dans ses responsabilités de directeur diocésain, il n'a pas fait montre d'un grand courage dans le dossier Gerson, attaqué récemment par une clique de soixante-huitards reprochant à la direction d'y dispenser un enseignement... catholique ! Alors qu'il n'avait pas jugé utile de le rencontrer en tête-à-tête depuis sa nomination il y a dix ans, Mgr Vingt-Trois a convoqué il y a quelques semaines Daniel Chapellier pour obtenir sa démission. Le communiqué, d'une onctuosité toute épiscopale, masque mal le malaise.